



HARVEST Banks & Buildings Income Fund

**États financiers intermédiaires
(non audités)**

30 juin 2014

Les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande en composant le 1-866-998-8298, en nous écrivant à Harvest Portfolios Group Inc., 710 Dorval Drive, Suite 209, Oakville (Ontario), L6K 3V7, en visitant notre site Internet à www.harvestportfolios.com ou en allant sur le site de SEDAR, à www.sedar.com.



HARVEST Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE			
(non audités)			
Aux	30 juin 2014	31 décembre 2013	1er janvier 2013
Actif			
Actif courant			
Placements (coût au 30 juin 2014 : 16 919 738 \$, au 31 décembre 2013 : 20 108 614 \$, au 1er janvier 2013 : 18 794 199 \$)	22 371 348 \$	25 217 798 \$	21 993 556 \$
Trésorerie	1 010 456	463 531	1 119 830
Dividendes et intérêts à recevoir	81 092	86 117	82 398
Souscriptions à recevoir	-	30 958	17 435
	23 462 896	25 798 404	23 213 219
Passif			
Passif courant			
Rachats à payer	84 868	85 389	73 061
Distributions à payer	50 115	57 021	53 447
	134 983	142 410	126 508
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	23 327 913 \$	25 655 994 \$	23 086 711 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			
Série R	8 726 482 \$	9 579 114 \$	13 288 153 \$
Série A	12 758 346	14 143 047	9 190 296
Série F	1 843 085	1 933 833	608 262
Nombre de parts en circulation (note 4)			
Série R	630 520	713 792	1 064 817
Série A	937 985	1 067 273	739 087
Série F	129 848	141 152	48 147
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série R	13,84 \$	13,42 \$	12,48 \$
Série A	13,60	13,25	12,43
Série F	14,19	13,70	12,63

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL		
(non audités)		
Pour les semestres terminés les 30 juin	2014	2013
Revenu		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	379 629 \$	338 900 \$
Intérêts à distribuer	38 590	24 959
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	1 134 771	251 376
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	342 426	958 857
Gain (perte) net sur les placements	1 895 416	1 574 092
Gain (perte) de change net réalisé	(14 567)	(1 076)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change	(36)	147
Revenu total (net)	1 880 813	1 573 163
Charges (note 5)		
Frais de gestion	155 957	150 938
Frais de service	119 551	105 192
Retenues d'impôt	19 606	24 564
Coûts des communications aux porteurs de parts	17 893	19 438
Honoraires d'audit	7 533	11 660
Honoraires des agents des transferts	20 385	20 038
Droits de garde et frais bancaires	23 808	24 030
Frais du comité d'examen indépendant	3 744	3 481
Droits de dépôt	14 981	2 752
Frais juridiques	14 984	6 364
Coûts de transactions (note 7)	8 467	12 125
Charges totales	406 909	380 582
Charges absorbées par le gestionnaire (note 5)	(10 278)	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 484 182 \$	1 192 581 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série R		
	570 946 \$	703 893 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série A		
	790 009	450 929
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série F		
	123 227	37 759
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part – série R		
	0,85 \$	0,74 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part – série A		
	0,76	0,52
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part – série F		
	0,90	0,45

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES – TOUTES SÉRIES (non audités) Pour les semestres terminés les 30 juin				2014	2013
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période		25 655 994	\$	23 086 711	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		1 484 182		1 192 581	
Transactions sur parts rachetables					
Produit des émissions de parts rachetables		3 149 883		6 862 445	
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables		441 083		465 660	
Rachat des parts rachetables		(6 631 973)		(6 649 186)	
Augmentation (diminution) nette des transactions sur parts rachetables		(3 041 007)	\$	678 919	\$
Distributions aux porteurs de parts rachetables					
Revenus de placement nets		(771 256)		(798 702)	
Gains en capital		-		-	
Remboursement de capital		-		-	
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables		(771 256)	\$	(798 702)	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période		23 327 913	\$	24 159 509	\$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES – SÉRIE R (non audités) Pour les semestres terminés les 30 juin				2014	2013
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période		9 579 114	\$	13 288 153	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		570 946		703 893	
Transactions sur parts rachetables					
Produit des émissions de parts rachetables		606 591		725 272	
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables		192 730		253 679	
Rachat des parts rachetables		(1 942 761)		(4 260 389)	
Augmentation (diminution) nette des transactions sur parts rachetables		(1 143 440)	\$	(3 281 438)	\$
Distributions aux porteurs de parts rachetables					
Revenus de placement nets		(280 138)		(390 615)	
Gains en capital		-		-	
Remboursement de capital		-		-	
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables		(280 138)	\$	(390 615)	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période		8 726 482	\$	10 319 993	\$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES – SÉRIE A (non audités) Pour les semestres terminés les 30 juin				
	2014		2013	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	14 143 047	\$	9 190 296	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	790 009		450 929	
Transactions sur parts rachetables				
Produit des émissions de parts rachetables	2 250 115		5 084 125	
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	215 152		188 150	
Rachat des parts rachetables	(4 205 128)		(2 317 658)	
Augmentation (diminution) nette des transactions sur parts rachetables	(1 739 861)	\$	(2 954 617)	\$
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenus de placement nets	(434 849)		(370 480)	
Gains en capital	-		-	
Remboursement de capital	-		-	
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	(434 849)	\$	(370 480)	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	12 758 346	\$	12 225 362	\$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES – SÉRIE F (non audités) Pour les semestres terminés les 30 juin				
	2014		2013	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	1 933 833	\$	608 262	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	123 227		37 759	
Transactions sur parts rachetables				
Produit des émissions de parts rachetables	293 177		1 053 048	
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	33 201		23 831	
Rachat des parts rachetables	(484 084)		(71 139)	
Augmentation (diminution) nette des transactions sur parts rachetables	(157 706)	\$	1 005 740	\$
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenus de placement nets	(56 269)		(37 607)	
Gains en capital	-		-	
Remboursement de capital	-		-	
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	(56 269)	\$	(37 607)	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	1 843 085	\$	1 614 154	\$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE		
(non audités)		
Pour les semestres terminés les 30 juin	2014	2013
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 484 182 \$	1 192 581 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie :		
(Gain) réalisé à la vente de placements	(1 134 771)	(251 376)
Plus-value (moins-value) latente des placements	(342 426)	(958 857)
Produit de la vente de placements	4 323 647	2 639 636
Acquisition de placements	-	(2 347 849)
Variation nette de l'actif et du passif sans effet sur la trésorerie	5 025	(28 400)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	4 335 657 \$	245 735 \$
Activités de financement		
Produit des émissions de parts rachetables	3 180 841	6 843 741
Rachat de parts rachetables	(6 632 494)	(6 691 488)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(337 079)	(332 093)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(3 788 732) \$	(179 840) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	546 925	65 895
Trésorerie au début de la période	463 531	1 119 830
Trésorerie à la fin de la période	1 010 456 \$	1 185 725 \$
Autres informations sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus durant la période*	38 590 \$	18 960 \$
Intérêts versés durant la période*	-	-
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	365 047	291 936

*Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

ÉTAT DES TITRES EN PORTEFEUILLE

(non audité)

Au 30 juin 2014

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur (\$) comptable	% de l'actif net
ACTIONS				
Immobilier				
63 100	Agellan Commercial Real Estate Investment Trust	554 113	601 343	2,6
14 500	American Capital Agency Corporation	415 883	361 560	1,5
30 000	Annaly Capital Management Inc.	504 276	365 240	1,6
67 500	Artis Real Estate Investment Trust	538 812	1 063 125	4,6
138 824	BTB Real Estate Investment Trust	386 179	633 037	2,7
50 000	Fonds de placement immobilier Cominar	792 512	942 500	4,0
70 000	Fonds de placement immobilier Crombie	693 338	940 800	4,0
45 000	First Capital Realty inc.	857 899	837 900	3,6
30 000	Mainstreet Equity Corporation	684 860	1 176 000	5,0
124 490	Timbercreek Mortgage Investment Corp.	1 256 218	1 185 145	5,1
115 000	Tricon Capital Group Inc.	683 054	905 050	3,9
		7 367 144	9 011 700	38,6
Banques et autres services financiers				
80 000	Bank of America Corporation	653 044	1 309 708	5,6
13 000	Banque de Montréal	734 897	1 021 540	4,4
10 000	La Great West, compagnie d'assurance-vie	250 365	301 800	1,3
20 300	JPMorgan Chase & Co.	733 064	1 245 891	5,3
23 000	Power Corporation du Canada	609 058	681 950	2,9
84 000	Regions Financial Corporation	847 473	950 199	4,1
10 000	Banque Royale du Canada	526 719	762 800	3,3
20 000	Financière Sun Life	507 083	784 400	3,4
9 600	SunTrust Banks, Inc.	329 555	409 631	1,7
15 000	La Banque de Nouvelle-Écosse	781 188	1 067 100	4,6
18 400	La Banque Toronto-Dominion	682 372	1 010 712	4,3
23 000	Wells Fargo & Co.	632 395	1 287 639	5,5
		7 287 213	10 833 370	46,4
Services publics				
20 000	Brookfield Renewable Energy Partners L.P.	602 319	630 800	2,7
		602 319	630 800	2,7
Pipelines				
30 000	Inter Pipeline Ltd.	726 900	993 600	4,3
		726 900	993 600	4,3
Autres émetteurs publics				
60 000	Amica Mature Lifestyles Inc.	540 000	445 800	1,9
		540 000	445 800	1,9
Total des actions		16 523 576	21 915 270	93,9
Valeur nominale				
TITRES À REVENU FIXE				
393 408	Boralex Inc. 6,75 %, 30 juin 2017	396 162	456 078	2,0
	Total des titres à revenu fixe	396 162	456 078	2,0
Total des placements		16 919 738	22 371 348	95,9
Autres actifs moins les passifs			956 565	4,1
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetabl			23 327 913	100,0

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

NOTES ANNEXES (non audités)

30 juin 2014

1. ORGANISATION

Le Harvest Banks & Buildings Income Fund (le « Fonds ») est une fiducie de placement créée sous le régime des lois de la province de l'Ontario aux termes de la déclaration de fiducie datée du 25 septembre 2009, dans sa version modifiée et mise à jour le 2 octobre 2009, date de création du Fonds. Il n'y a pas eu d'activités importantes au sein du Fonds entre la date de création, le 2 octobre 2009, et le début des activités, le 23 octobre 2009. Le siège social du Fonds est au 710 Dorval Drive à Oakville (Ontario).

Le Fonds a été converti en fonds commun de placement à capital variable le 18 octobre 2011 (la « date de la conversion »). À la date de conversion, les parts sont devenues rachetables à la valeur liquidative unitaire, sur une base quotidienne, et le Fonds est devenu assujéti au Règlement 81-102.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à procurer aux porteurs de parts des distributions mensuelles et à optimiser le rendement total. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investira dans un portefeuille géré de façon dynamique, composé principalement de titres d'émetteurs du secteur bancaire, d'autres émetteurs financiers et d'émetteurs du secteur immobilier.

Le Fonds offre des parts des séries R, A, F et D uniquement par l'intermédiaire de courtiers inscrits. À la date de conversion, tous les investisseurs existants au 18 octobre 2011 ont obtenu une part de série R pour chaque part détenue. Des nouvelles souscriptions de parts de la série R sont offertes uniquement aux porteurs existants, moyennant des frais d'acquisition initiaux. Les parts de série A, qui ont été créées le 18 octobre 2011 mais ont commencé leurs activités le 22 octobre 2011, sont offertes à tous les investisseurs, moyennant des frais d'acquisition initiaux et des frais de service supérieurs à ceux des parts de série R. Aucun frais d'acquisition initiaux et aucun frais de conseils ne sont exigés pour les parts de série F, qui ont été créées le 18 octobre 2011 mais ont commencé leurs activités le 27 octobre 2011. Ces parts sont habituellement offertes uniquement aux investisseurs qui disposent de comptes à programme contre rémunération auprès de courtiers. Les parts de série D, créées le 20 juin 2014, ne comportent aucuns frais de souscription, leurs frais de service sont inférieurs à ceux des parts de série R et A et elles sont offertes à tous les investisseurs.

2. MODE DE PRÉSENTATION ET ADOPTION DES IFRS

Ces états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), lesquelles s'appliquent aux états financiers intermédiaires, notamment IAS 34, Information financière intermédiaire, et IFRS 1, Première application des Normes internationales d'information financière. Le Fonds a adopté ce référentiel comptable en 2014, comme l'exigent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières et le Conseil des normes comptables du Canada. Antérieurement, le Fonds préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, définis dans la Partie V du Manuel de l'ICCA (les PCGR canadiens). Le Fonds a appliqué les mêmes méthodes comptables aux fins de la préparation de son état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1er janvier 2013 et pour toutes les périodes présentées, comme si ces méthodes avaient toujours été en vigueur. L'incidence de la transition aux IFRS sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie présentés par le Fonds, notamment la nature et l'effet des changements de méthode comptable importants par rapport aux méthodes utilisées pour les états financiers du Fonds conformément aux PCGR canadiens pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, est décrite ci-dessous.

Les conventions comptables appliquées dans ces états financiers intermédiaires se basent sur les normes IFRS publiées et en vigueur en date du 15 août 2014, c'est-à-dire lorsque la publication de ces états financiers intermédiaires a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire »). Tout changement aux normes IFRS qui concernerait les états financiers annuels du Fonds au 31 décembre 2014 pourrait se traduire par un retraitement de ces états financiers intermédiaires, notamment des ajustements comptabilisés pour le passage aux IFRS.

Les effets de la transition aux IFRS du Fonds sont résumés ci-dessous.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

Tableau des flux de trésorerie

Aux termes des PCGR canadiens, le Fonds n'était pas tenu de fournir un tableau des flux de trésorerie. Aux termes de la norme IAS 1, un jeu complet d'états financiers comprend, sans exception, un tableau des flux de trésorerie pour la période considérée et comparative.

Classement des parts rachetables

Aux termes des PCGR canadiens, le Fonds comptabilisait ses parts rachetables dans les capitaux propres. Selon les IFRS, la norme IAS 32 exige que les parts ou actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces instruments contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers, à moins que certains critères soient respectés. Le Fonds a émis plusieurs catégories de parts ayant le même rang de subordination, mais pas le même barème de frais applicables (note 5). En conséquence, les parts n'ont pas toutes les mêmes caractéristiques et doivent être présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Réévaluation des placements à la juste valeur par le biais du résultat net

Aux termes des PCGR canadiens, le Fonds évaluait la juste valeur de ses placements conformément au chapitre 3855, Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation, qui exigeait le recours aux cours acheteur pour les positions acheteur et aux cours vendeur pour les positions vendeur, dans la mesure où ces cours étaient disponibles. Selon les IFRS, le Fonds évalue la juste valeur de ces placements conformément aux indications de la norme IFRS 13, Évaluation de la juste valeur, suivant lesquelles la juste valeur correspond au prix compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur. Cette norme permet également l'utilisation du cours moyen ou d'une autre convention d'évaluation suivie par les intervenants du marché, faute de mieux en pratique, pour déterminer la juste valeur à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur.

Rapprochement des capitaux propres et du résultat global présentés précédemment selon les PCGR canadiens et selon les normes IFRS.

Capitaux propres	31 décembre 2013	30 juin 2013	1er janvier 2013
Capitaux propres présentés selon les PCGR du Canada	25 617 122 \$	24 119 938 \$	23 057 088 \$
Réévaluation des placements à la JVRN	38 872 \$	39 571 \$	29 623 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	25 655 994 \$	24 159 509 \$	23 086 711 \$

Résultat global	31 décembre 2013	30 juin 2013
Résultat global présenté selon les PCGR du Canada	3 277 966 \$	1 182 633 \$
Réévaluation des placements à la JVRN	9 249 \$	9 948 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 287 215 \$	1 192 581 \$

Ajustements liés aux reclassements

En plus des ajustements liés à l'évaluation mentionnés ci-dessus, le Fonds a reclassé certains montants lors du passage aux IFRS, afin que ses états financiers soient conformes.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transaction concernant les actifs et passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris les placements qui ont été désignés comme étant à la JVRN. Les actifs et passifs dérivés sont considérés comme détenus à des fins de transaction. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

Juste valeur des placements

Les placements négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours boursier qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus incluent des actions, des obligations et d'autres instruments de créance.

Les titres détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, les cours du marché ne sont pas faciles à obtenir doit correspondre à la juste valeur, déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres peut être déterminée à l'aide de modèles d'évaluation fondés en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent inclure des comparaisons avec le cours de titres comparables ou similaires, l'obtention de renseignements liés aux évaluations auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques concernant un placement et le recours à d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont évaluées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimée des titres et des intérêts susmentionnés peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. Le risque de crédit perçu de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et la durée jusqu'à l'échéance ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts.

Opérations de placement et constatation des revenus

Les intérêts à fin de distribution mentionnés sur les états du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts du coupon reçus par le Fonds et sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro qui sont amorties de façon linéaire. Les gains (et les pertes) nets réalisés à la vente de placements et la plus-value (la moins-value) latente des placements sont calculés selon le coût moyen. Le coût moyen ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Les distributions reçues de fiducies de revenu sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon la meilleure information dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente de cette information. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente. Les distributions reçues de fonds communs de placement sont comptabilisées selon la forme sous laquelle elles ont été reçues des fonds sous-jacents.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion et de service directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les frais d'exploitation, revenus et gains et pertes en capital réalisés et latents communs du Fonds sont habituellement répartis entre les séries proportionnellement à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables relatif à chacune.

Conversion des devises

La devise de fonctionnement et de présentation du Fonds est le dollar canadien. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains ou pertes de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements », respectivement. Les gains ou pertes de change réalisés ou latents sur des actifs, passifs et revenus, autres que des placements libellés en devises, sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change », respectivement. Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

Évaluation des titres

La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte, à la fermeture de la séance. La valeur liquidative de chaque série du Fonds est obtenue en prenant la part attribuable à cette série des actifs communs du Fonds et en soustrayant la part attribuable à cette série des passifs communs ainsi que les passifs de cette série. Les frais directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les autres revenus et charges sont répartis entre les séries proportionnellement à leur valeur liquidative respective.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part » dans l'état du résultat global représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribuée à chaque série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour cette série pendant la période visée.

Impôt sur le revenu

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Aux fins fiscales, le Fonds clôture son exercice au 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement sur une durée indéfinie afin de réduire les gains en capital réalisés dans le futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être appliquées au revenu imposable futur. À la clôture de sa dernière année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte pouvant être reportée en avant à des fins fiscales.

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et gains sont comptabilisés au montant brut et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds sont assujétiés à la TVH au taux de 13 %. La TVH est calculée selon la résidence des porteurs de parts du Fonds à des moments précis, et non selon la localisation physique du gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

- a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications et ne pas être contraignants et exécutoires. Veuillez vous reporter à la note 6 pour de plus amples informations à propos de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants quant à l'activité du Fonds pour déterminer si le but de celui-ci est d'investir sur la base du rendement global pour l'application de l'option de la juste valeur en vertu de la norme IAS 39 Instruments financiers – comptabilisation et évaluation. Les jugements les plus significatifs qui ont été effectués visent notamment à déterminer si certains placements sont détenus à des fins de transaction et si l'option de la juste valeur peut être appliquée à ceux qui ne le sont pas.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

Normes comptables publiées mais non encore adoptées

IFRS 9, Instruments financiers

La version définitive de la norme IFRS 9, Instruments financiers, a été publiée par l'IASB en juillet 2014 et remplacera la norme IAS 39 Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation. La norme IFRS 9 présente un modèle de classement et d'évaluation, un modèle de dépréciation prospectif unique fondé sur les « pertes attendues » et une approche substantiellement nouvelle de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie et sur le modèle d'affaires dans lequel l'actif est détenu. Ce nouveau modèle unique de dépréciation applicable à tous les instruments financiers exigera une comptabilisation plus dynamique des pertes de crédit attendues. Il apporte également des changements sur le plan du risque de crédit propre à l'entité en permettant d'évaluer le passif à la juste valeur, si bien que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à une entité ne seront plus comptabilisés en résultat. La norme IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 mais peut être adoptée plus rapidement. De plus, les changements concernant le crédit propre à une entité peuvent être appliqués plus rapidement de façon isolée sans changer les méthodes de comptabilisation des instruments financiers. Le Fonds est en train d'évaluer les effets de la norme IFRS 9 et n'a pas encore décidé de la date à laquelle celle-ci serait adoptée.

4. PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et de séries.

Les parts du Fonds sont offertes à la vente de façon continue et peuvent être achetées ou rachetées à chaque date d'évaluation à la valeur liquidative par part d'une série donnée. La valeur liquidative par part déterminée aux fins de souscription ou de rachat est obtenue en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série (soit la juste valeur totale des actifs attribuables à la série, moins les passifs attribuables à cette série) par le nombre total de parts de la série du Fonds en circulation à ce moment.

Durant la période, le Fonds a lancé des parts de série D à l'intention de tous les investisseurs, moyennant des frais décrits dans la note 5. La série a été lancée le 20 juin 2014 et pour la période allant du 20 au 30 juin 2014, aucune souscription n'a été enregistrée pour les parts de série D.

Les parts suivantes ont été émises et rachetées pendant la période indiquée :

	Parts en circulation		
	Série R	Série A	Série F
Total des parts en circulation au 1er janvier 2013	1 064 817	739 087	48 147
Parts rachetables émises	2 916	279 410	75 172
Parts rachetables émises sur réinvestissement	19 659	14 670	1 818
Parts rachetables rachetées	(275 702)	(62 324)	(3 089)
Parts rachetables transférées entre séries	(860)	(2 063)	2 879
Total des parts en circulation au 30 juin 2013	810 830	968 780	124 927
Total des parts en circulation au 1er janvier 2014	713 792	1 067 273	141 152
Parts rachetables émises	6 695	106 686	13 566
Parts rachetables émises sur réinvestissement	14 033	15 909	2 363
Parts rachetables rachetées	(96 639)	(259 339)	(27 233)
Parts rachetables transférées entre séries	(7 361)	7 456	-
Total des parts en circulation au 30 juin 2014	630 520	937 985	129 848

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours du semestre terminé le 30 juin 2014 s'est élevé à 673 250 pour la série R (955 946 parts en 2013), 1 043 413 pour la série A (862 697 parts en 2013) et 136 578 pour la série F (83 958 parts en 2013).

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

Distributions

Les distributions mensuelles aux porteurs de parts sont déclarées et versées aux porteurs de parts inscrits à la date d'évaluation précédant la fin du mois et automatiquement réinvesties en parts additionnelles du Fonds à la fin du mois, sauf pour les porteurs de parts ayant expressément demandé un versement en espèces. Le total des distributions s'est élevé à 0,42 \$ par part (0,07 \$ par part par mois) pour le semestre terminé le 30 juin 2014 (0,42 \$ par part au 30 juin 2013).

5. CHARGES

Frais de gestion et frais de service

Harvest Portfolios Group Inc. est le gestionnaire du Fonds et il lui incombe de gérer ou de faire gérer l'ensemble des activités et des opérations du Fonds ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire fait appel à Avenue Investment Management Inc. (« Avenue » ou « le gestionnaire des placements ») pour fournir au Fonds des services de gestion des placements et verse à Avenue des frais pour la prestation de ses services de conseils, à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds, lesquels sont calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds.

Chaque série de parts verse au gestionnaire des frais de gestion annuels (taxes en sus) basés sur un pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds correspondant à cette série (les « frais de gestion »).

Le gestionnaire peut verser aux courtiers des frais de service en lien avec les parts des séries A, D et R pour les services permanents qu'ils fournissent aux épargnants y compris les conseils en placement et la mise à disposition de relevés de compte et de bulletins. En général, les frais de service et taxes exigibles sont payables mensuellement à terme échu, en fonction de l'actif total investi dans chaque série de parts du Fonds par tous les clients du courtier tout au long du mois. Le gestionnaire peut changer ou annuler les frais de service à tout moment.

Les frais diffèrent selon les séries de parts du Fonds, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Série du Fonds	Frais de gestion annuels	Frais de service au courtier	Frais totaux
R	1,10 %	0,40 %	1,50 %
A	1,10 %	1,25 %	2,35 %
F	1,10 %	0,00 %	1,10 %
D	1,10 %	0,25 %	1,35 %

Frais d'exploitation

Le Fonds est responsable de toutes les dépenses liées à son activité et à la conduite de ses affaires, notamment les frais juridiques, les honoraires d'audit, les intérêts, les taxes, les autres frais d'administration liés au rachat des parts, aux rapports financiers et aux autres communications, les frais et dépenses liés au comité d'examen indépendant (« CEI ») y compris les frais de conformité avec les lois, règlements et politiques en vigueur. Le gestionnaire prend en charge ces dépenses pour le compte du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser.

Le gestionnaire pourrait, dans certains cas, absorber une portion des frais d'exploitation du Fonds. Le montant des frais pris en charge pour la période close le 30 juin 2014 s'élève à 10 278 \$ (néant en 2013). Le gestionnaire pourrait en tout temps cesser de prendre ces frais en charge sans avis préalable aux porteurs de parts.

Autres charges

Le Fonds remboursera au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables que le gestionnaire a engagés pour rendre des services au nom du Fonds et en lien avec les tâches dont il doit s'acquitter pour le Fonds. Ces charges comprennent notamment les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et les frais de conseils, le coût des administrateurs indépendants et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire, entre tous les fonds d'Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ces frais se sont élevés à 12 673 \$ pour le semestre terminé le 30 juin 2014 (14 600 \$ en 2013) et sont inclus dans les coûts des communications aux porteurs qui figurent dans les états du résultat global.

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à plusieurs risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (notamment le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire vise à atténuer ces risques en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui géreront les titres des portefeuilles du Fonds quotidiennement, en fonction des événements du marché et des objectifs de placement du Fonds. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également mis en place une structure de gouvernance qui supervise les activités de placement du Fonds et surveille sa conformité à la stratégie de placement énoncée et à la réglementation en matière de valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix provient de la fluctuation des cours et de son effet sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier. La situation du marché des actions, plutôt que le rendement individuel de chaque société, peut avoir une incidence sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds. La conjoncture économique et financière générale influe sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 30 juin 2014, 93,9 % de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables (96,7 % au 31 décembre 2013, 92,0 % au 1er janvier 2013) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 1 095 764 \$ (1 239 892 \$ au 31 décembre 2013, 1 061 926 \$ au 1er janvier 2013).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change provient du risque que la valeur d'un placement libellé dans une devise autre que la monnaie de fonctionnement du Fonds fluctue en raison de la variation des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs monétaires (y compris les dérivés et le principal [notionnel] des contrats de change à terme, le cas échéant).

Devise	Au 30 juin 2014		Au 31 décembre 2013		Au 1er janvier 2013	
	Exposition*	% de l'actif net	Exposition*	% de l'actif net	Exposition*	% de l'actif net
Dollars américains	5 930 592 \$	25,4 %	6 425 962 \$	25,1 %	5 167 973 \$	22,4 %

*En dollars canadiens

Au 30 juin 2014, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport aux autres monnaies, tous les autres facteurs étant constants, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 296 530 \$ (321 298 \$ au 31 décembre 2013, 258 399 \$ au 1er janvier 2013), soit 1,3 % (1,3 % au 31 décembre 2013, 1,1 % au 1er janvier 2013). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient de la possibilité qu'une variation des taux d'intérêt influe sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers. Un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe, notamment des obligations et des instruments du marché monétaire, est sensible aux variations des taux d'intérêt. En général, lorsque les taux d'intérêt baissent, la valeur de ces instruments monte.

En outre, les titres à revenu fixe à longue échéance sont habituellement plus sensibles aux variations des taux d'intérêt. Si les taux d'intérêt fluctuaient de 1,0 %, les intérêts gagnés par le Fonds varieraient de 4 561 \$ (4 200 \$ au 31 décembre 2013, 7 550 \$ au 1er janvier 2013).

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

Au 30 juin 2014, au 31 décembre 2013 et au 1er janvier 2013, le Fonds n'avait aucun passif portant intérêt.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt en fonction, soit de la durée jusqu'à l'échéance, soit de la modification contractuelle des taux au 30 juin 2014, au 31 décembre 2013 et au 1er janvier 2013.

Instruments de créance : au 30 juin 2014	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
De 1 à 5 ans	456 078	2,0
Total	456 078	2,0

Instruments de créance : au 31 décembre 2013	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
De 3 à 5 ans	419 963	1,6
Total	419 963	1,6

Instruments de créance : au 1er janvier 2013	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Moins d'un an	338 016	1,5
De 3 à 5 ans	417 012	1,8
Total	755 028	3,3

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme la possibilité qu'un fonds ne soit pas en mesure d'effectuer ses règlements ou de s'acquitter de ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, puisque les porteurs peuvent demander le rachat de leurs parts à chaque date d'évaluation. Afin de maintenir une liquidité suffisante, le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés activement sur des marchés publics et peuvent être facilement cédés pour obtenir des liquidités.

Au 30 juin 2014, au 31 décembre 2013 et au 1er janvier 2013, tous les passifs financiers du Fonds présentaient des échéances inférieures à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds qui visent des titres cotés sont réglées et payées à la livraison, par l'intermédiaire de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'est effectuée que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement est effectué à l'achat, une fois que les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le Fonds détient des titres de créance à revenu fixe. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. Le risque est en grande partie atténué par les normes de qualité utilisées pour sélectionner les titres de sociétés. Des analyses de solvabilité continues sont réalisées sur tous les titres du Fonds et le niveau de risque est réduit au minimum grâce à une diversification minutieuse parmi les secteurs d'activité et les émetteurs. Le risque de crédit maximal de ces placements correspond à leur juste valeur au 30 juin 2014.

Au 30 juin 2014, au 31 décembre 2013 et au 1er janvier 2013, le Fonds détenait des titres de créance qui n'étaient pas notés.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir, des prix) ou indirectement (à savoir, des dérivés de prix);

Niveau 3 : Les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les transferts entre les différents niveaux hiérarchiques de la juste valeur sont présumés avoir été effectués au début de la période de référence.

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie à trois niveaux ci-dessous :

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2014				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
Actions				
Actions ordinaires	16 376 865	-	-	16 376 865
Parts de sociétés en commandite	630 800	-	-	630 800
Fiducies de placement immobilier	4 907 605	-	-	4 907 605
Total des actions	21 915 270	-	-	21 915 270
Titres à revenu fixe				
Obligations de sociétés	456 078	-	-	456 078
Total des titres à revenu fixe	456 078	-	-	456 078
Total des placements à la juste valeur	22 371 348	-	-	22 371 348

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2013				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
Actions				
Actions ordinaires	18 900 980	-	-	18 900 980
Parts de sociétés en commandite	557 200	-	-	557 200
Fiducies de placement immobilier	5 339 655	-	-	5 339 655
Total des actions	24 797 835	-	-	24 797 835
Titres à revenu fixe				
Obligations de sociétés	419 963	-	-	419 963
Total des titres à revenu fixe	419 963	-	-	419 963
Total des placements à la juste valeur	25 217 798	-	-	25 217 798

HARVEST Banks & Buildings Income Fund

Placements à la juste valeur au 1er janvier 2013				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
Actions				
Actions ordinaires	13 339 984	-	-	13 339 984
Fonds	726 338	-	-	726 338
Parts de sociétés en commandite	705 000	-	-	705 000
Fiducies de placement immobilier	6 467 205	-	-	6 467 205
Total des actions	21 238 528	-	-	21 238 528
Titres à revenu fixe				
Obligations de sociétés	755 028	-	-	755 028
Total des titres à revenu fixe	755 028	-	-	755 028
Total des placements à la juste valeur	21 993 556	-	-	21 993 556

Le Fonds ne détenait aucun titre classé dans le niveau 3 au 30 juin 2014, au 31 décembre 2013 ou au 1er janvier 2013. Il n'y a pas eu de transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 pendant le semestre terminé le 30 juin 2014 ou durant l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds selon les régions et catégories.

Régions

Aux	30 juin 2014		31 décembre 2013		1er janvier 2013	
	\$*	% de l'actif net	\$*	% de l'actif net	\$*	% de l'actif net
Canada	17 397 321	74,6	19 230 032	74,9	17 918 738	77,6
États-Unis	5 930 592	25,4	6 425 962	25,1	5 167 973	22,4
Totaux	23 327 913	100,0	25 655 994	100,0	23 086 711	100,0

* En dollars canadiens

Secteurs d'activité (pourcentages de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)

	30 juin 2014	31 décembre 2013	1er janvier 2013
Immobilier	38,6	40,8	39,7
Banques et autres services financiers	46,4	48,8	46,8
Services publics	2,7	2,2	-
Pipelines	4,3	3,0	3,1
Autres émetteurs publics	1,9	1,9	2,4
Titres à revenu fixe	2,0	1,6	3,3

7. RABAIS DE COURTAGE

Les commissions de courtage payées à certains courtiers peuvent couvrir, en plus du coût des services de courtage liés aux opérations sur titres, des services d'analyse de placements fournis au gestionnaire des placements. Les commissions versées aux courtiers pour la période close les 30 juin 2014 et 2013 ne comprennent pas de services d'analyse de placements.

Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209
Oakville, ON L6K 3V7
Phone Number: 416.649.4541
Toll Free: 866.998.8298
Fax Number: 416.649.4542
Email: info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.